

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2022 A 18 HEURES 30

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sont présents. Exceptés Dominique BEFFY ayant donné pouvoir à Rémi FURLAN et Claire GAZDYL ayant donné pouvoir à Nathalie POCHAT.

En ouverture de la séance, le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 mars 2022 : Adopté sans remarque à l'unanimité.

Pour cette séance, M. Emmanuel GALLICE est désigné secrétaire de séance.

1) TAUX DES TAXES MENAGES

Le maire fait part au conseil municipal des taux communaux en vigueur. En 2021, suite à la suppression de la taxe d'habitation, le gouvernement a décidé de transmettre les recettes de la taxe foncière bâtie du Département aux Communes. Ainsi et pour plus de transparence pour les administrés, le conseil municipal avait fait le choix de répercuter les taux de la taxe foncière dûe au Département sans augmenter les taux pour 2021.

Pour 2022, le maire propose une augmentation des taux d'environ 2.5% afin d'équilibrer le budget.

Après délibération, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité les taux communaux comme suit :

	2021	2022
Taxe foncière bâti	33.60%	34.44%
Taxe foncière non-bâti	82.36%	83.59%

2) BUDGETS PRIMITIFS 2022 (COMMUNE - TOURISME)

Le Maire, aidé de la secrétaire, présentent le budget pour 2022 réalisé avec le concours de la commission finances. N'ayant pas de remarque, **le Conseil Municipal décide de les voter à l'unanimité** comme suit :

Le budget primitif 2022 de la Commune s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
257 506.79€	247 444.26€

Le budget primitif 2022 du Tourisme s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
99 944.35€	127 293.28€

Le document complet est à disposition à l'accueil de la Mairie et sera transmis à la Préfecture et au Service de la Gestion Comptable d'Aix les Bains.

3) SUBVENTION - ECOLE DE CONJUX

Le maître de l'école maternelle de Conjux a informé le Maire qu'il souhaitait faire différentes sorties scolaires pour cette fin d'année, suivant les subventions qui pourront être accordées :

- Spectacle à Seyssel le 15/04
- Excursion avec bateau canal avec l'école de St Pierre de Curtille
- Zoo de Fitialieu
- Parc des épouvantails

Les mairies de St Pierre et d'Ontex, ainsi que le SIVSC (Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne) et le Sou des écoles ont été sollicités pour aider au financement de ces sorties.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention de 500€ et laisse le Directeur répartir cette somme selon les besoins de l'école.

Ces crédits seront inscrits et versés pour le budget 2022.

4) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

a) Travaux sur la commune

En aparté du vote du budget le maire a rappelé qu'en 2022 les dépenses d'investissement se porteront sur la sécurisation de l'entrée Sud de la Commune sur le hameau de Portout avec l'installation de 2 ralentisseurs.

Il sera également posé une chicane temporaire au niveau de la chapelle pour tester les effets sur la vitesse. Un comptage des véhicules sera aussi réalisé au niveau du lotissement Les Lardars et sur la RD de Semelaz pour réfléchir au type d'aménagement à réaliser sur le secteur pour faire ralentir les véhicules.

Et enfin, il sera réalisé à partir de l'automne la réfection et/ou le changement de tout les éclairages publics de la commune.

b) Elections présidentielles 10 et 24 avril

Point de rappel sur la tenue des bureaux de vote.

c) PLUI

Il sera voté en Conseil Communautaire le 21 juin 2022 ce qui porte son approbation définitive à l'automne.

d) Projet de territoire

A l'échelle de Grand Lac, il est réalisé une grande concertation de la population pour faire un état des lieux au sens large de notre territoire : Social, Tourisme, Déplacements, Professionnels, Commerces....

e) Accord'âge et Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Nathalie a rencontré le service du CIAS qui souhaite mettre en place une relation entre les personnes isolées (mais non dépendantes) afin de continuer à avoir des relations sociales en participant à des manifestations culturelles et conviviales, des conférences santé, des animations, des repas... Et également en échangeant par téléphone (Fil'Age) avec des bénévoles afin de rompre l'isolement.

En réalisant le PCS au niveau communal nous aurons un retour des personnes qui se sentent isolées et à qui nous pourrions proposer ce type de service ou encore des personnes qui ont du temps à consacrer.

f) Article Dauphiné

Il est proposé de faire un article dans le Dauphiné pour l'annonce de l'ouverture du snack.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h00.